

autres. Si un gouvernement conservateur est au pouvoir en Grande-Bretagne et qu'un gouvernement libéral se rend à Londres pour représenter le Canada, comme la chose s'est faite en 1923 et en 1926, il serait des plus inconvenant pour le chef du ministère libéral de reprocher dès le début au gouvernement conservateur telle ou telle politique concernant les impôts, le tarif et le reste. Si mon collègue l'ancien ministre de la Justice (M. Lapointe) et moi-même avions, dès le début de la dernière conférence, déclaré que nous n'approuvions pas la politique de M. Baldwin et de son gouvernement et que si tel ou tel changement ne prenait effet il en résulterait probablement le démembrement de l'empire ou autre chose de cette nature, ce Parlement en aurait été complètement offusqué. A mon sens, quelle que soit la politique du gouvernement au pouvoir, cette politique doit être respectée.

De plus, ce gouvernement représente le peuple du pays. Dans certains cas, il peut être malheureux qu'il en soit ainsi,—ce l'est, à mon avis, dans le cas actuel pour ces messieurs de la droite,—mais le gouvernement représente vraiment le pays. Lorsque mon honorable ami se rendit en Angleterre pour prendre la parole à la conférence, il était censé parler au nom du pays. Malheureusement, peut-être, ses attaches de parti l'ont porté un peu à s'oublier. Il déclara, dès le début, qu'il représentait le parti conservateur, déclaration plutôt extraordinaire à toute conférence de gouvernements; mais laissant cela de côté, il reste clair et évident que chaque gouvernement doit respecter le gouvernement au pouvoir et respecter sa politique. La situation, pour ce qui est de la récente conférence impériale, était encore plus critique sous ce rapport; la Grande-Bretagne, dans un sens, était l'hôtesse en l'occurrence. Elle avait invité à la conférence les gouvernements des divers dominions et, de ce fait, toute la procédure devait être arrêtée en conséquence. De même, le Canada sera l'hôte à la conférence qui doit avoir lieu plus tard cette année et, naturellement, la procédure voudra que le Canada ne se fasse pas entendre le premier et n'expose pas ses propositions mais qu'il entende les autres d'abord. Comme je l'ai dit, la Grande-Bretagne était l'hôtesse à la conférence et on arrangea les choses de façon à ce que le premier ministre du Canada, représentant le plus ancien dominion, parlât le premier. Dans ces circonstances, le premier ministre devait tout particulièrement au pays qu'il représentait de faire les choses convenablement, d'une façon courtoise, tenant compte des précédents et de la procédure établis aux conférences antérieures. Il a commis plusieurs erreurs, la plus grave, cependant, est bien

d'avoir ignoré complètement les précédents et la procédure établis aux conférences antérieures. Cavalièrement, suivant son habitude, il se départit de toute la procédure établie; il fit la loi à tous et à chacun sans même les avoir entendus. Il ne fit aucune allusion aux gouvernements auxquels il s'adressait, non plus qu'au gouvernement britannique et à ceux des autres dominions; aucune mention du premier ministre de la Grande-Bretagne ou des autres premiers ministres présents. Sa première et unique allusion fut à lui-même comme premier ministre du Canada, puis il exposa les articles du programme qu'il allait préconiser à la conférence.

Des MEMBRES: Très bien, très bien!

Le très hon. MACKENZIE KING: Les honorables membres de la droite disent "très bien, très bien" et applaudissent. J'espère que le pays remarquera leur attitude—on les reconnaît à leur manière—une attitude d'assurance et d'arrogance comme on n'en a jamais vu jusqu'ici au Canada.

Je vais discuter l'attitude du premier ministre sous quatre angles différents. J'ai bien l'intention de parler tout d'abord de la manière dont il aborde la question, manière à laquelle j'ai déjà fait allusion. Je parlerai ensuite des propositions qu'il a faites à la conférence, puis je dirai un mot ou deux de son vir et puéril emportement contre la critique modérée que l'on a faite de ses propositions à la Chambre des communes anglaise. Enfin, j'aimerais à dire un mot de son ingérence dans les affaires domestiques des autres pays, prenant fait et cause pour des partis politiques d'autres pays, alors que l'on est censé représenter le pays tout entier, non pas un parti politique quelconque, et ne pas perdre de vue tous les bons usages qui, en tout pays, sont de mise dans l'expédition des affaires nationales.

Quant à la façon d'aborder ces questions, que l'on me permette de dire que dès ses premières remarques mon honorable ami a dit que dans une journée ou deux il ferait connaître à la conférence ses vues motivées. Il est donc évident que, lorsqu'il était ici au cours de la session spéciale, il avait déjà arrêté la ligne de conduite qu'il allait suivre, le programme qu'il allait énoncer. Chacun de ses pas était calculé et calculé avec soin. Cette attitude, il l'a prise, et cette proposition il l'a faite dans le dessein de les entourer d'une grande publicité, nonobstant le fait—et il devait bien le savoir—que cette proposition était des plus embarrassantes pour le gouvernement qu'il allait rencontrer à la conférence en Angleterre. Je ne saurais mieux faire que de prendre les propres paroles de mon honorable ami et de citer ici certaines parties de son discours. Je ne le